

**CONSEIL DE QUARTIER
DU CENTRE VILLE**

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS
Assemblée de quartier
Mardi 19 juin 2007**

Présences:

Co-Présidents : Nathalie BEGUIER et Jean Michel PIERRE

Elus : Michel GENDREAU, Bernard JOURDAIN

Membres : Vincent BEAULIEU ; Grégory BELY ; Christiane BERNIS ; Francine BOHIN ; Alain BOHLER ; Alain CLUZEAU ; Daniel COURANT ; Alain CRIGNON ; Françoise DEPLAGNE ; Claudine DRIAN ; Bernard FAUET ; Laurent FELIX ; Elisabeth GEMMERLI ; Philippe GENET ; Anne-Marie GOURJAULT ; Brigitte JOUHANIQUE ; Gérard JOURDAIN ; Michèle JOUSSEAUME ; Jacques KALBACH ; Anne- Marie KUHN ; Christine LEVAIN ; Bernard MONTAIGNE ; Dominique OCTOBRE ; Jean-Pierre OUMALIA ; Yves SULLET ; Mireille TREBUCQ ; Jean Marie WACK.

Service Vie Participative : Lydia ZANETTE ; Anne-Cécile RESCOURIO

Excusé(s) : Nicole GRAVAT ; Gilles ALBERT ; Anne Karine BESSEAU ; Françoise MAYE ; Paul PELLETIER

Public : 10 personnes

Ordre du jour :

- Approbation du relevé de conclusion de la dernière séance
- Bilan du conseil de quartier : point par commission
- Vote des financements
- Perspectives et objectifs du conseil
- Echange avec le public

Financements votés lors de la séance :

- Participation au projet des fresques du Conseil Municipal des enfants : 2000 euros
- Rue Chabaudy, financement de potelets : 1700 euros
- Rue Emilie Cholois, financement de la réfection des trottoirs : 15 000 euros
- Surcoût du câblage des jeudis niortais : 18 000 euros
- Rue Trigale, valorisation du cheminement piétons : 15 000 euros

Madame Marie JAFARI succède à Madame Lydia ZANETTE, en tant que responsable adjointe du service vie participative. Vous pouvez la contacter par téléphone au 05.49.78.75.34 ou par mail à l'adresse suivante : Marie.jafari@mairie-niort.fr

I/ APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le compte rendu est adopté à l'unanimité par les membres du conseil.

II/ BILAN DES COMMISSIONS

A/ Commission Cadre de Vie et Environnement

La commission regrette que peu de leurs propositions aient abouti. Elle présente les dossiers qu'elle souhaite voir aboutir rapidement :

Square Clouzot : tag et dégradation des gradins

↳ Une fiche de proximité est rédigée

Place de Strasbourg : quid du devenir de l'entreprise Chieze

↳ la plupart des bâtiments de la place de Strasbourg a été rachetée par le Conseil Général. On ne connaît pas à ce jour précisément le devenir des murs de l'entreprise précitée. Le Conseil général a mis en vente plusieurs immeubles qui lui appartiennent à NIORT. La date pour envoyer les candidatures est le 15 juin.

Place du Puits Nallier : des pavés ont été retirés lors de travaux et remplacés par du bitume. Demande de remplacement des pavés. Par ailleurs la commission estime que cette placette est dénaturée par les passages des véhicules et mérite une valorisation ainsi que les rues qui l'entourent.

↳ Une fiche de proximité est rédigée pour demander une étude sur la valorisation de cette placette et des rues qui l'entourent.

Jardin des plantes : les membres de la commission souhaiteraient que la réglementation en matière de circulation soit appliquée.

↳ Une étude de réhabilitation du jardin des Plantes est programmée pour l'année 2008

Rue Basse, le balcon du n°19 est en très mauvais état et présente un danger pour les piétons. (fiche de proximité)

Bassin d'orage rue Tartifume : des odeurs nauséabondes en émanent par temps sec. Les eaux de pluie se mélangent elles aux eaux usées ?

↳ Une fiche de proximité est rédigée

Quai Métayer : Dégradation des murs de soutènement et du pavage des plans inclinés

Place de Strasbourg : demande de nettoyage du monument

↳ Une fiche de proximité est rédigée

Allée Dunant : demande de replantation des arbres décimés par la tempête de 1999

↳ Une fiche de proximité est rédigée

Centre ville : la commission déplore la présence de poubelles dans le centre ville les week-ends.

Rue de la Chamoiserie : une plaque du mur du parking menace de s'effondrer et présente un danger pour les piétons.

↳ Une fiche de proximité est rédigée

Questions soulevées par la commission

Quid sur le devenir du Donjon

↳ Le Conseil Municipal n'en a pas encore discuté. Pourquoi ne pas consacrer ce lieu à l'histoire de Niort.

Pilori : quand est prévu le déménagement de la Librairie ?

↳ L'éditeur qui exploite la LIBRAIRIE a été contacté afin de trouver une solution dans les meilleurs délais, le Pilon n'étant envisageable pour une solution à long terme.

Existe-t-il un plan du parcours santé ?

Quel lieu est retenu pour l'installation de la fresque du Conseil Municipal des Enfants ?

↳ 3 propositions ont été formulées, la décision sera connue au début du mois de juillet. On sait que les dimensions de la fresque seront de 4,5 mètres par 4,5 mètres

⇒ Place du Roulage

⇒ Place des Martyrs de la résistance

⇒ rue de la chamoiserie, sur les murs de l'usine Boinot, sur le mur orienté vers le quai de Belle Ile.

Le projet des fresques est mené par le conseil municipal des enfants. Une fresque représentant les articles des droits de l'enfant sera installée dans chaque quartier (1 item par quartier). L'item retenu pour le centre ville repose sur la Protection de l'enfant. Les artistes sélectionnés travailleront avec les enfants. Toutes les fresques seront réalisées au cours de l'été et exposées Noron à partir du mois de novembre.

B/ Commission voirie

•Travaux réalisés (*Rapport rédigé par la commission*)

- **École Jean Macé** : Sécurisation des piétons autour de l'école. Les parents d'élèves remercient le conseil de quartier et félicitent le service de la voirie pour cet aménagement (Photos)

- **Venelles Rue de Strasbourg** : Passage dans le domaine public et assainissement (Photos)

- **Rue Viala** : Pose de 3 lampadaires identiques (photos)

- **Rue Brin sur Seille** : Pose d'un miroir

- **Rue Brisson** : Réfection des trottoirs

- **Parking de la Mégisserie** : Réalisation d'une nouvelle place réservée aux personnes à mobilité réduite

- **Rue Madame de Caylus** : Réfection des trottoirs

- **Parking Moulin du Milieu** : Réparations trottoirs

- **Rue de la Boule d'Or** : Face à la rue, dans la rue de Strasbourg : interdiction de tourner à gauche, et matérialisation de bandes jaunes pour interdire le stationnement

- **Rue Cloche Perce** : Remise en état de la chaussée et trottoirs

- **Rue du Clou Bouchet** : Bande jaune pour favoriser l'entrée dans cour

- **Rue de la Chamoiserie** : Pose d'un miroir

•Travaux programmés avec participation financière du Conseil de Quartier

Rue du Beau Soleil : Aménagement de la rue avec effacement des réseaux

Rue Chabaudy : Pose de 22 potelets pour empêcher le stationnement sur trottoirs

Rue Emilie Cholois : Réfection des trottoirs avec sécurisation

Boulevard Main : Enfouissement des câbles pour les jeux niortais

Rue Trigalle : Réfection complète

Parking Tartifume : Réalisation

Tartifume (Ilot) : Étude et travaux, aménagement de l'ensemble

Parking Yser : Réalisation

Rue Brisson : Réfection de la chaussée

•Réunions sur place avec élu et techniciens pour concertation sur les travaux à réaliser

- **Rue Chabaudy**
Quai de Belle Ile
Rue des trois Coigneaux
Rue du Parvis Saint Hilaire
Place du Roulage
Rue Voltaire
École Sainte Thérèse

Travaux exécutés mais qui ne donnent pas entière satisfaction

Rue de la Boule d' Or : stationnement anarchique –

Il était prévu des plots en béton désactivé, qui auraient été plus efficace que la peinture,
Les Voitures stationnent toujours sur les trottoirs, pas de trottoirs pour les piétons.

Avenue de Paris – Contre allée – Demande modification de l'aménagement - :

Malgré les 2 « STOP » à l'intersection avec la rue Tartifume, les accidents se répètent.

III/ VOTE DES FINANCEMENTS

Financement des fresques : 2 000 €.

Nombre de suffrages: 27 + 1 pouvoir

Favorables : 25

Contre : 0

Abstentions : 2

Rue Chabaudy : Proposition de mise en œuvre de 22 potelets : 1 700 €. Un info quartier sera distribué aux riverains afin d'obtenir un accord préalable

Nombre de suffrages : 27 + 1 pouvoir

Favorables : 24

Contre : 1

Abstentions : 4

Emilie CHOLOIS : Réfection des trottoirs : 15 000 €

Nombre de suffrages : 27 + 1 pouvoir

Cette dépense obtient l'unanimité

Surcoût pour le câblage des jeudis niortais : 18 000 €

Nombre de suffrages : 27 + 1 pouvoir

Favorables : 27

Abstention : 1

Rue Trigale : réfection de l'enrobé et valorisation du cheminement piétons : 15 000 €.

Nombre de suffrages : 27 + 1 pouvoir

Cette dépense est acceptée à l'unanimité

IV/ PERSPECTIVES ET OBJECTIFS

A/ Commission environnement et cadre de vie

Valorisation de la place du puits Nallier

Fleurissement de la cale du Port

Rue Victor Hugo : Installation de jardinières (du côté gauche) et repose des mâts vénitiens

Décoration de la ville avec les sculptures disponibles

Réinstallation des statues de la Brèche dès que les travaux seront terminés (2010)

Illuminations de Noël : valorisation de la place du Roulage

↳ dès cette fin d'année le centre ville, plus particulièrement la place du Roulage, le bas de la Brèche et la rue Victor Hugo seront parés d'un nouveau concept d'illuminations. Celles-ci seront installées de manière définitive afin de supprimer les coûts importants liés à la pose et la dépose. Une présentation du concept fera l'objet d'un point à l'ordre du jour du conseil de quartier du mois de septembre

B/ Commission Voirie

Rue des Trois Coigneaux : demande de Chiffrage des travaux

Rue du Parvis Saint Hilaire : demande de Chiffrage des travaux

Rue Saint Gelais : Problème de stationnement et de circulation, et mauvais état des trottoirs.

Rues Rochette et Jean Jacques Rousseau : Étude du stationnement et de la circulation

Rue de la Boule d'Or : favoriser le cheminement des piétons

- **Place des Capucins** : *Éclairage*

Rue Voltaire : plateaux surélevés – intersection - Voltaire/Bas Paradis et Voltaire/Tartifume

Rue de la Gare : Réfection des Trottoirs et de la Chaussée

Rue du Vivier : Dès que possible compte tenu de la construction du CG

Rue Sarrazine et rue du Vieux Fourneau : Dès que possible compte tenu de la construction du Conseil Général. Pour les rues de ce quartier, il est URGENT d'étudier et de prévoir des travaux.

V/ QUESTIONS DIVERSES

demande d'installation de cendriers près du CAC (près de la verrière)

rue Sarrazine (partie sud) : demande de pose de plots provisoires

Place de la Brèche : Comment doit être attribué le 1% culturel (1% du coût global des travaux attribué à un projet culturel) au niveau des travaux de la Brèche ?

VI/ INFORMATIONS DIVERSES

Ecole Sainte Thérèse : une commission de sécurité s'est déroulée vendredi 8 juin à 9 heures. 2 personnes du service voirie étaient présentes à cette réunion (C Mainguet et F DARTAYET). Un info quartier sera diffusé prochainement. L'éventuel futur aménagement fera l'objet d'un info quartier au mois de juillet, qui invitera les destinataires à s'exprimer. L'aménagement fera l'objet d'une présentation lors du conseil de quartier de septembre. L'essai devrait être mis en place à la Toussaint.

Place de l'Orangerie : Les travaux de voirie se terminent fin juin. Les plantations se feront à l'automne

Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny : la parcelle de la station service vient d'être acquise par la Ville. Le nettoyage sera effectué dans la première quinzaine de juillet

Avenue du Général de Gaulle : La fiche de proximité relative au nettoyage du parking de l'immeuble OPAC ne figure pas dans le tableau de bord du centre ville car cette parcelle est située sur le quartier de Saint Florent.

Positionnement des Boîtes à lettres : il existe des textes réglementaires concernant les occupations de voirie (boîtes aux lettres, balcons, marches, etc ...) qui s'appliquent aussi bien aux habitations anciennes que nouvelles.

Place du roulage/ rue de la Gare : l'interdiction de tourner à droite sera définitivement supprimée à partir du 15 juillet

Rue Brisson : travaux de réfection prévus à partir du 9 juillet (selon les conditions climatiques)

Mise en place de la première signalétique FLEUR le jeudi 21 juin à 17 heures à l'aire de jeux du Pré Leroy

Calendrier des réunions pour le second semestre :

Bureau le mardi 4 septembre et conseil le jeudi 27 septembre, à 18 h 30

Assemblée plénière le samedi 6 octobre

Bureau jeudi 15 novembre à 18 h 30 et conseil le mardi 4 décembre.

Les conseils de quartiers : la date de l'assemblée plénière est fixée au 6 octobre. Les conseils de quartiers s'arrêteront en décembre. (élections municipales en mars risque de confusion avec des réunions politiques). En revanche les conseils peuvent se réunir pour réfléchir sur des nouvelles actions, mettre en place un groupe de réflexion et voir ensemble comment ils peuvent aider et motiver les bénévoles, ainsi que les nouveaux arrivants dans leur intégration dans le quartier.

La séance est levée à 21 heures